

Intervention  
Jean-Paul LECOQ  
Contribution au rapport budgétaire APD  
24 octobre 2018

Mesdames et messieurs,

Je tiens tout d'abord à remercier Hubert Julien-Laferrière pour son rapport qui est d'une grande qualité et dont le thème, la ville durable, est un sujet grave et qu'il est très intéressant d'aborder tant il relie un grand nombre de sujets fondamentaux pour le développement.

J'ai tenu à rédiger pour ma part une contribution écrite qui tente de poser des questions de fond sur l'évolution de l'aide publique au développement.

Avant de passer aux critiques, je tiens tout de même à saluer l'évolution, certes très timide, mais réelle du budget de l'Aide publique au développement.

Le milliard d'euros d'autorisation d'engagement est positif, puisqu'il donne une première impulsion de l'évolution de la trajectoire vers les 0,55 % du revenu national brut dédié à l'APD voulu par le Président à la fin de son mandat.

Cette évolution ne doit toutefois pas cacher que les crédits de paiement pour 2019 sont beaucoup trop timides pour une montée en charge efficace au niveau de l'APD française.

Il manque cette volonté politique d'augmenter réellement les crédits dès à présent, et fait porter à la fin du quinquennat toute l'augmentation de budget, ce qui est à la fois déraisonnable et dangereux.

Les associations rencontrées nous ont expliqué qu'elles pouvaient absorber une évolution importante dès maintenant tant les projets en cours à financer sont nombreux. Il aurait fallu en profiter dès maintenant !

Je regrette également la diminution de l'importance de la taxe sur les transactions financières dans le financement de l'APD : c'est financièrement et philosophiquement regrettable.

- Financièrement parce que l'on perd une automaticité du financement qui rend les choses plus claires,
- Philosophiquement parce que l'on perd le sens de cette taxe qui a été pensée pour faire payer la finance un peu pour tous les dégâts qu'elle engendre, et pour tenter de ralentir son rythme totalement effréné.

Même si c'est minime, le symbole est important.

Mais la réflexion principale porte sur la définition de l'APD en tant que telle.

Et le point à retenir porte sur le danger de l'élargissement de l'APD à la sécurité, à la défense et donc à la guerre.

Lorsque des objectifs chiffrés ambitieux sont proposés, il y a deux manières de faire pour les atteindre :

- soit l'on crée des lignes budgétaires nouvelles,
- soit l'on tente de faire rentrer dans l'objectif à atteindre des choses que l'on fait déjà.

Le gouvernement a déjà commencé à centrer les crédits vers ce qui est comptabilisé comme APD par l'OCDE pour augmenter l'APD par des jeux d'écriture comptable.

Le risque à terme est que la définition de l'APD soit élargie au point de faire passer la guerre pour du développement.

Je m'explique.

L'un des engagements forts du CICID, repris par l'Agence française de développement est l'intensification de la présence française dans les zones de crise, notamment au Sahel.

Cette vision des choses est bénéfique pour que les acteurs de terrain fonctionnent mieux en transversalité ;  
et que les spécialistes du développement, les humanitaires et les militaires puissent se parler et agir ensemble.

En revanche, ce rapprochement crée un double danger :

- premièrement que l'humanitaire et le développement soit dicté par des objectifs militaires,
- et deuxièmement que les opérations militaires puissent être financées par de l'APD au nom du concept du continuum sécurité-développement.

Nous ne sommes pas encore dans cette situation, mais l'augmentation des crédits liés à l'APD en France va entraîner Bercy à se poser ce genre de questions pour limiter l'augmentation du budget en monnaie sonnante et trébuchante.

Ce basculement pourrait aussi s'effectuer parce qu'il n'y a pas de tête politique à l'APD en France depuis le quinquennat de M. Macron et qu'un ministère de plein exercice serait plus à même de répondre à ces questions, à discuter avec Bercy et avec l'AFD.

Cet équilibre politique est nécessaire et nous en ressentons le manque.

L'Agence française de développement devient de facto le ministère du Développement et il est très contestable que ce soit l'administration qui gère en direct tout cela.

D'autant plus que l'AFD, ne l'oublions pas, est une institution financière et n'a initialement pas à s'occuper des orientations de l'APD au quotidien.

Bien évidemment il me sera rétorqué que c'est M. Le Drian qui s'occupe de cela.

Mais il a à mon avis bien d'autres préoccupations pour pouvoir s'en occuper à plein temps — la libération de M. Fortin en Chine par exemple.

Le budget de l'Aide publique au développement en France pour 2019 est par conséquent bien trop timide, et qu'il inquiète beaucoup à cause des incertitudes que cela fait porter sur les années à venir si l'on veut tenir l'objectif proposé par le Président.

Et de cette inquiétude naît la question de l'intégration de tout et n'importe quoi dans l'APD pour parvenir coûte que coûte aux objectifs fixés par Jupiter.